MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Commandement de la gendarmerie outre-mer

Décision n° 22122 du 29 mai 2020 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie du cadre général du commandement de la gendarmerie outre-mer – branche « personnel servant en ambassade »

NOR : *INTJ2013318S*

Le commandant de la gendarmerie outre-mer,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;

Vu la décision n° 48455 du 5 décembre 2019 (NOR : INTJ1930013S),

Décide :

Article 1er

L'adjudant dont le nom suit est promu au grade d'adjudant-chef le 1er juillet 2020 :

Martinais David NIGEND : 177 558 NLS : 8 029 156

Article 2

Le maréchal des logis-chef dont le nom suit est promu au grade d'adjudant le 1er juillet 2020 :

Do Nascimento Serge NIGEND : 225 248 NLS : 8 083 987

Article 3

Le gendarme dont le nom suit est promu au grade de maréchal des logis-chef le 1er juillet 2020 :

Denizet Thierry NIGEND : 140 389 NLS : 5 325 026

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 29 mai 2020.

Le général de division,
commandant la gendarmerie outre-mer,
J.-M. Descoux